



Conseil économique et social

Distr. générale
13 janvier 1999
Français
Original: anglais

Commission du développement durable

Septième session
19-30 avril 1999

Examen d'ensemble de la modification des modes de consommation et de production

Rapport du Secrétaire général*

Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction.....	1-4	2
II. Exécution du programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production.....	5-84	2
A. Tendances en matière de consommation et de production.....	15-30	4
B. Mesures de politique générale visant à modifier les modes de consommation et de production.....	31-69	7
C. Incidence sur les pays en développement.....	70-75	13
D. Engagements nationaux et locaux.....	76-81	15
E. Principes directeurs à l'intention des consommateurs en vue d'une consommation durable.....	82-84	16
III. Travaux futurs.....	85-102	17

* Le présent rapport a été établi par le Département des affaires économiques et sociales, organe chargé de la coordination pour le chapitre 4 d'Action 21, conformément aux dispositions arrêtées par le Comité interorganisations sur le développement durable. Il résulte de consultations et d'échanges d'informations entre organismes des Nations Unies, organisations internationales et nationales, organismes publics intéressés, autres organismes divers et particuliers.

I. Introduction

Encadré 1

1. À sa dix-neuvième session extraordinaire, en juin 1997, l'Assemblée générale a estimé que la modification des modes de consommation et de production était un élément essentiel dans la mise en oeuvre d'Action 21 et le thème intersectoriel qui devrait tout particulièrement retenir l'attention à la septième session de la Commission du développement durable¹.

2. Pour l'examen de la modification des modes de consommation et de production à sa dix-neuvième session extraordinaire, l'Assemblée générale était saisie d'un rapport faisant le point sur la réalisation des objectifs énoncés au chapitre 4 d'Action 21 (E/CN.17/1997/2/Add.3). L'Assemblée générale a noté que depuis 1992, on avait peu fait pour régler le problème des modes de consommation et de production non viables, et a défini certaines mesures que la communauté internationale devrait s'attacher à mettre en oeuvre à l'avenir.

3. Le présent rapport fait le point sur l'exécution du programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production que la Commission du développement durable a adopté à sa troisième session en 1995². Le rapport présente les activités entreprises par l'Organisation des Nations Unies, les autres organisations internationales, les gouvernements, les milieux d'affaires et le secteur industriel et d'autres organisations non gouvernementales, l'accent étant mis en particulier sur les activités entreprises depuis la dix-neuvième session extraordinaire, et contient des propositions visant à recentrer les activités pendant la période 1999-2002 et au-delà.

4. L'exécution du programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production incombe à tous les protagonistes intéressés, notamment les gouvernements et les collectivités locales, l'Organisation des Nations Unies et les autres organisations internationales, les milieux d'affaires et le secteur industriel, et les organisations de la société civile. Il en était ainsi lorsque la Conférence ministérielle d'Oslo sur la production et la consommation durables a élaboré les éléments du programme de travail en 1995, il en est de même aujourd'hui³.

Programme de travail de la Commission concernant la modification des modes de consommation et de production

A. Analyse des conséquences à tirer sur le plan de l'action des prévisions relatives à l'évolution des modes de consommation et de production.

B. Évaluation des effets de la modification des modes de consommation et de production dans les pays développés.

C. Évaluation de l'efficacité des moyens utilisés.

D. Action à mener auprès des pays pour les amener à s'engager à faire dans des délais déterminés des progrès quantifiables.

E. Révision des principes directeurs pour la protection du consommateur.

Source : Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 12 (E/1995/32), par. 45.

II. Exécution du programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production

5. Les efforts visant à modifier les modes de consommation et de production se sont considérablement intensifiés ces dernières années, et de plus en plus de parties intéressées y prennent part. Si, d'une manière générale, les pays développés ont ouvert la voie en étudiant les moyens permettant de modifier les modes de consommation et de production non viables, les pays en développement ont eux aussi manifesté leur préoccupation et leur intérêt pour cette question. Le Brésil, la Norvège, les Pays-Bas et la République de Corée figurent parmi les pays qui ont activement contribué à la mise en oeuvre du programme de travail. Des entreprises et des organisations non gouvernementales, tant de pays développés que de pays en développement, ont aussi participé aux travaux.

Encadré 2

Contributions au débat sur la modification des modes de consommation et de production en 1998

«Le boom de la consommation au XXe siècle ... a fait considérablement progresser le développement humain. Cependant, il a également laissé de côté une grande partie des plus pauvres. Les inégalités s'accroissent et les systèmes naturels dont dépendent tous les individus sont de plus en plus menacés». (Programme des Nations Unies pour le développement, *Rapport sur le développement humain*, 1998)

«Les modes de consommation durables supposent que le consommateur, les communautés, les entreprises et les organisations de la société civile soient conscients des effets que les produits et services peuvent avoir sur l'environnement, notamment aux niveaux local et mondial» (Rapport des coprésidents sur la réunion du Groupe interrégional d'experts sur la protection du consommateur et les modes de consommation durables, São Paulo, janvier 1998)

«Assurer le développement durable est une responsabilité collective. Pour protéger l'environnement mondial, il faut notamment adopter des meilleures pratiques en matière de consommation et de production» (Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Déclaration internationale sur la production non polluante, 1998)

«Les entreprises membres du Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) ne voient pas le bien-fondé du débat qui oppose les tenants de la réduction de la consommation et de la production et les partisans du statu quo. Elles estiment plutôt qu'il faut changer la conduite des affaires sur les marchés. Pour le Conseil, il faut donc assurer des modes de consommation et de production durables par le biais du marché.» (WBCSD, «Sustainability through the market», décembre 1998)

«Assurer des modes de consommation durables n'est pas si difficile qu'on le croit. Plusieurs mesures peuvent être prises dès maintenant. Il faut passer à l'acte...» (Un participant à l'atelier sur la consommation dans un monde viable, Kabelvåg (Norvège), juin 1998)

6. L'application d'un certain nombre d'accords internationaux touchant les modes de consommation et de production s'est poursuivie. Ces accords visent actuellement les émissions de gaz à effet de serre, la couche d'ozone, la désertification, la diversité biologique, l'exportation de déchets dangereux, la pêche internationale et la pollution marine. En outre, des progrès considérables ont été accomplis dans le domaine de la gestion durable de forêts, des ressources en eau douce et du développement durable de petits États insulaires en développement.

7. Les travaux consacrés à la modification des modes de consommation et de production, en particulier dans les pays développés, ont essentiellement porté sur la question du changement climatique et de la mise en oeuvre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de 1992 et du Protocole de Kyoto à ladite convention, en date de décembre 1997. La mise en oeuvre des engagements pris en matière de réduction du dioxyde de carbone (CO₂) et des autres gaz à effet de serre exigera une modification profonde des modes de production et de consommation, en particulier dans les pays développés, notamment en ce qui concerne l'utilisation des combustibles fossiles. L'élaboration et l'application de mécanismes de coopération internationale, en particulier du mécanisme financier et du mécanisme pour un développement non polluant, conformément au Plan d'action de Buenos Aires adopté par la Conférence des Parties à la Convention à sa quatrième réunion en novembre 1998, pourraient considérablement contribuer à intensifier la coopération internationale en matière de promotion des modes de production et de consommation durables dans tous les pays.

8. Aux niveaux national et international, les travaux menés ces dernières années ont porté sur un certain nombre de stratégies prometteuses visant à modifier les modes de consommation et de production, notamment la prise en compte des coûts écologiques et sociaux dans les prix du marché, l'élimination des subventions aux activités de production et de consommation non durables et l'intégration d'objectifs environnementaux et sociaux dans les décisions économiques. Des efforts sont également accomplis en vue d'assurer une consommation plus efficace de l'énergie et des ressources, l'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de consommation et de production durables, la participation des parties prenantes, la mise en oeuvre d'initiatives volontaires et d'accords, l'éducation et l'information, l'analyse des tendances et l'établissement de projections ainsi que la mise au point de

concepts tels que l'écocoefficacité, le facteur 4/10⁴, l'espace écologique, les empreintes écologiques et la capacité de charge.

9. Le *Rapport mondial sur le développement humain 1998*⁵, qui avait pour thème «Modifier les modes de consommation d'aujourd'hui pour le développement humain de demain», a considérablement contribué au débat sur les modes de consommation durables. Le rapport montre comment les ménages et les communautés pauvres supportent une grande partie du coût économique, écologique et social des modes de consommation et de production non durables et indique que le fossé entre les riches et les pauvres ne cesse de se creuser.

10. Le Gouvernement norvégien a accueilli à Kabelvåg (Norvège), en juin 1998, un atelier international sur la consommation dans un monde viable dont l'objectif était d'accélérer la mise en oeuvre de mesures internationales et d'établir des partenariats entre pays développés et pays en développement. Les participants à cette réunion se sont penchés sur des exemples concrets d'efforts visant à promouvoir des modes de consommation durables dans toutes les régions du monde, grâce à la collaboration des milieux d'affaires, des pouvoirs publics et d'organisations de la société civile. Les exemples de l'Autriche, de la Chine, de la Colombie, de l'Égypte, de l'Inde et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ont montré que la question des modes de consommation durables va au-delà des cercles universitaires et des salles de conférence et touche les collectivités et le marché (voir également l'encadré 6)⁶.

11. Une réunion régionale d'experts sur le thème «Modes de consommation durables : tendances et traditions en Asie de l'Est» sera organisée par la République de Corée, en coopération avec la Division du développement durable du Secrétariat de l'ONU, à la fin de janvier 1999. Cette réunion aura pour but d'évaluer les tendances en Asie de l'Est, en partie sur la base des indicateurs mis au point dans le cadre du programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production. Y seront également examinés les préoccupations et les répercussions régionales ainsi que les aspects culturels et sociaux des modes de consommation durables.

12. Une conférence mondiale sur la coopération internationale entre les villes et les citoyens en vue de l'instauration d'une société écologique a été organisée par le Conseil municipal de Tokyo en mai 1998 et a porté sur le rôle des villes dans la promotion de modes de consommation et de production plus

durables. Les résultats de cette conférence, y compris les exemples de bonnes pratiques, sont publiés sous forme d'un compte rendu (voir ST/TCD/SER.E/57), d'un CD-Rom produit par le Conseil municipal de Tokyo et sur Internet⁷.

13. Le PNUE, grâce à son programme pour une production moins polluante, et l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), grâce à ses travaux sur les modes de consommation durables, l'écocoefficacité et les indicateurs, ont également contribué pour beaucoup aux progrès accomplis dans l'exécution du programme de travail concernant la modification des modes de production et de consommation. La Déclaration internationale du PNUE sur la production moins polluante sera ouverte à la signature à la septième session de la Commission du développement durable.

14. Les progrès accomplis dans la mise en oeuvre de certains éléments du programme de travail sont examinés ci-après, l'accent étant mis en particulier sur les activités et événements qui ont eu lieu depuis la dix-neuvième session extraordinaire de l'Assemblée générale en juin 1997.

A. Tendances en matière de consommation et de production

15. La consommation d'énergie et de ressources naturelles ne cesse d'augmenter du fait du développement économique et de l'accroissement de la population. Les modes de consommation sont aussi influencés par les valeurs sociales, les progrès technologiques et l'urbanisation, qui favorisent souvent la consommation en créant de nouveaux besoins et aspirations. Certaines tendances déterminantes, en particulier eu égard au programme de travail de la Commission pour la période 1999-2001, sont décrites dans la présente section.

16. Du fait de la complexité du processus de développement durable et des interactions entre les facteurs économiques, sociaux et environnementaux, il est difficile de prévoir les tendances futures et d'évaluer l'impact des politiques proposées. Bien qu'elle constitue une technique prometteuse

pour l'analyse des interactions complexes entrant en jeu, la modélisation informatique est encore largement au stade de la recherche. C'est dans le domaine du réchauffement de la planète et des changements climatiques que les travaux sont les plus avancés, les modèles étant progressivement mis au point et reliés à d'autres modèles afin de tenir compte de tendances démographiques, de l'évolution de l'occupation des sols, des

17. Il faut étudier plus avant les applications de la modélisation au niveau mondial en vue de l'établissement de projections concernant les tendances futures, de l'analyse des répercussions potentielles des politiques et de la planification stratégique à long terme. La modélisation a, dans le passé, essentiellement visé les pays développés dont les modes de production et de consommation ont le plus grand impact sur le climat mondial. Des travaux supplémentaires sont nécessaires pour appliquer ces modèles aux pays en développement et pour accroître la capacité de ces pays à participer à l'effort de modélisation.

18. La revue *Green Business Opportunities*, publiée par la Confédération des industries indiennes, soulignait récemment dans un numéro spécial sur les modes de consommation durables qu'il est de l'intérêt de tous les peuples et de tous les pays de faire face aux effets négatifs de la croissance économique, de l'urbanisation et de l'industrialisation sur l'environnement. Il y est indiqué que les pays retireraient d'énormes avantages de modes de consommation durables et que les industries nationales ont un rôle important à jouer à cet égard⁸.

1. Agriculture et pêche

19. Environ 75 % de la consommation alimentaire humaine proviennent de l'agriculture, les autres 25 % étant fournis par la pêche, la chasse et la cueillette. Du fait de l'accroissement de la population et des possibilités limitées d'étendre les terres arables, la surface cultivée par habitant dans le monde n'a cessé de baisser, passant d'environ 0,43 hectare en 1961 à environ 0,26 hectare en 1996. Néanmoins, la production et la consommation alimentaires mondiales ont augmenté plus rapidement que la population du fait de l'amélioration des variétés et des techniques de production et d'une utilisation accrue d'engrais. La consommation de viande par habitant a également augmenté tout comme le cheptel mondial.

projections en matière de développement économique et des disponibilités en eau douce ainsi que des facteurs atmosphériques et océaniques. Ces modèles sont intégrés à des cadres de modélisation qui permettent de plus en plus d'étudier des questions plus générales de développement durable.

20. Il se peut que la production alimentaire continue d'augmenter plus rapidement que la population, ce qui devrait accroître la quantité et la diversité des denrées alimentaires disponibles. Cependant, l'utilisation accrue d'engrais inorganiques entraîne, dans certaines zones, la contamination de l'eau potable par le nitrate et la détérioration des écosystèmes du fait de l'eutrophisation due à la prolifération d'algues («marée rouge» et «marée brune»). Jusqu'à une date récente, ce problème touchait essentiellement les pays développés. À l'heure actuelle, il touche également l'Asie du fait d'une utilisation accrue d'engrais inorganiques dans cette région⁹. À la différence du secteur industriel, où l'énergie et les ressources sont utilisées plus efficacement, la consommation d'énergie et d'engrais par unité de production a augmenté dans le secteur agricole.

21. La production mondiale de poissons est passée d'environ 18 kilogrammes par habitant en 1985 à environ 21 kilogrammes en 1996, presque 74 % de cette production servant directement à la consommation humaine. Si la consommation de poisson par habitant est plus élevée dans les pays développés, les populations des pays en développement consomment l'essentiel du poisson produit. La pêche de subsistance et les marchés locaux sont les principales sources d'approvisionnement alimentaires dans de nombreux pays à faible revenu. L'augmentation de la production et de la consommation de poisson ces dernières années est due essentiellement à l'essor de l'aquaculture qui fournit environ 26 % du poisson destiné à la consommation humaine. Les prises de poissons de mer ont stagné à environ 13 kilogrammes par habitant ces dernières années¹⁰.

22. Il est peu probable que les taux de croissance de la production et de la consommation de poisson de ces dernières décennies puissent être maintenus. La pêche excessive, la pollution et la perturbation des habitats marins ont réduit la productivité de nombreuses zones de pêche en mer. De nombreux stocks de poisson de l'hémisphère nord font l'objet d'une pêche excessive et les stocks des régions du sud commencent à connaître le même problème. La production aquacole, qui est appelée à augmenter, ne suffira probablement pas à compenser la baisse ou la stagnation des prises marines.

L'aquaculture côtière devra être mieux réglementée, notamment pour réduire la pollution des eaux, la perturbation des écosystèmes et d'autres formes de dégradation de l'environnement. Les prix du poisson devraient augmenter, ce qui rendrait le poisson moins accessible et moins abordable pour les familles à faible revenu des pays en développement.

2. Énergie

24. L'augmentation actuelle de la consommation d'énergie est due en partie à la baisse des prix du pétrole, qui sont tombés à environ 10 dollars le baril en décembre 1998, contre environ 20 dollars le baril au début de l'année. Si les tendances actuelles en matière de consommation d'énergie et de combustibles fossiles se poursuivent, d'ici à 2010, la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans le monde auront augmenté de presque 50 % par rapport au niveau de 1993¹¹. On s'accorde généralement à reconnaître que, pour stabiliser les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation plus efficace de l'énergie et des matières premières dans la production devrait aller de pair avec une modification des modes de consommation en faveur de biens et services moins consommateurs d'énergie et de ressources.

25. Les pays en développement, qui comptent 80 % de la population mondiale, consomment environ un tiers de l'énergie mondiale, cette part devant atteindre environ 40 % d'ici à 2010 si les tendances actuelles se poursuivent. Toutefois, dans les zones rurales des pays en développement, le manque d'accès chronique aux sources d'énergie commerciale entrave gravement le développement économique et social. Du fait de la pauvreté et de l'éloignement des centres d'approvisionnement, les collectivités sont tributaires du bois de feu ou du fumier animal pour la cuisson et le chauffage. Outre le fait qu'ils constituent une entrave au développement, ces combustibles traditionnels polluent l'air intérieur, ce qui a des conséquences graves sur la santé.

26. Les sources d'énergie renouvelables, qui ne fournissent toujours qu'une part infime de l'énergie commerciale, deviennent un important marché porteur, avec d'énormes potentialités dans les pays en développement. On estime qu'une proportion non négligeable des quelque 2 milliards de personnes qui, dans le monde, n'ont pas encore accès à

23. Dans la plupart des pays industrialisés, les efforts visant à réduire la consommation d'énergie et de matières premières par unité de production se sont poursuivis. En outre, la consommation d'énergie et des matières premières par unité de produit intérieur brut (PIB) a baissé, l'économie de ces pays, précédemment axée sur les industries manufacturières, étant maintenant réorientée vers les services. Cependant, l'amélioration du rendement par unité de production a été atténuée par l'augmentation de la production et de la consommation, ce qui a entraîné des augmentations continues du volume total d'énergie et de matières premières consommées.

l'électricité pourrait être desservie par des systèmes hors réseau de production à petite échelle fondés sur des sources d'énergie renouvelables. Dans ce vaste marché qui englobe les industries rurales ainsi que les ménages, les sources d'énergie renouvelables, notamment l'énergie solaire photovoltaïque, les turbines éoliennes, les microcentrales hydroélectriques et la biomasse, seront meilleur marché à mesure que les coûts baissent du fait des économies d'échelle.

27. Le projet de stimulation du marché de l'énergie photovoltaïque mis en oeuvre récemment par la Banque mondiale en Inde, au Maroc et au Kenya est l'exemple d'un programme visant à promouvoir les sources d'énergie renouvelables en milieu rural dans les pays en développement. Ce projet appuie les programmes d'électrification rurale tout en favorisant les économies d'échelle dans la production de panneaux photovoltaïques et en renforçant les capacités en matière d'énergie solaire.

28. Le projet hydroélectrique Hilly en Inde, financé par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), vise à mettre en place de petites centrales hydroélectriques dans les régions himalayennes et subhimalayennes. Dans le cadre du transfert de technologie, des ingénieurs indiens ont été formés au Royaume-Uni ainsi que dans la région. Une assistance a été fournie aux partenaires locaux en vue de la mise en place de systèmes de propriété, de gestion et d'entretien appropriés¹².

3. Transports

29. Les automobiles représentent 15 % de la consommation de combustibles fossiles et des émissions de CO₂ dans le monde et 80 % de la consommation d'énergie liée aux transports. Depuis le début des années 70, le parc mondial de voitures, de camions et d'autobus a augmenté de 16 millions de véhicules par an pour atteindre 630 millions d'unités en 1994. Si cette croissance se poursuit, un milliard de véhicules circuleront sur les routes du monde d'ici à 2025¹³. En outre, les consommateurs conduisent davantage et ont tendance à acheter des véhicules moins économes en combustible, en partie du fait des faibles prix du carburant. Aux États-Unis d'Amérique, les consommateurs ont continué, en 1998, à abandonner les voitures en faveur des véhicules tout terrain, des camionnettes et des pick-up qui consomment plus de carburant et polluent davantage. Ces tendances en matière de consommation évoluent rapidement que les améliorations apportées en matière de rendement énergétique.

B. Mesures de politique générale visant à modifier les modes de consommation et de production

31. Les gouvernements des pays développés comme des pays en développement étudient des mesures qui permettraient d'améliorer le rendement des producteurs et les propriétés des produits et de modifier la demande de biens de consommation. La présente section passe en revue un certain nombre de moyens d'intervention et de stratégies visant à favoriser une évolution du comportement des producteurs et des consommateurs. L'accent est mis sur des instruments nouveaux et novateurs destinés à assurer une utilisation de l'énergie plus rationnelle et des matières premières et la gestion des déchets dans l'industrie et le secteur public, et favoriser chez les consommateurs des comportements plus viables. Ces nouveaux moyens d'intervention sont généralement plus efficaces quand ils sont associés à des règles de protection de l'environnement plus classiques.

32. La Division du développement durable, en coopération avec l'Institut international du développement durable, a créé en 1997 une base de données sur des moyens d'intervention nouveaux et novateurs qui permettraient de modifier les modes de consommation et de production. Cette base de données, actuellement en cours de constitution, répertorie plus de 100 instruments. Elle est accessible à l'adresse

30. Toutefois, des améliorations continuent d'être apportées en vue de réduire la pollution due aux gaz d'échappement des nouvelles voitures. Un nouveau modèle de la Ford Ka, par exemple, ne produit que 2 % des émissions d'un modèle Ford Fiesta de 1976. En 1999, Volkswagen commencera à vendre une Lupo de 3 litres qui consommera moins de trois litres d'essence aux 100 kilomètres. Des moteurs moins polluants et consommant moins de carburant que les moteurs classiques à combustion interne sont également mis au point. Toyota a introduit la Prius, un véhicule hybride alimenté à l'essence et à l'électricité dont le rendement énergétique en ville est le double des moteurs classiques à combustion interne. Aux États-Unis, General Motors vend et loue avec option d'achat la voiture électrique E.V.-1 qui ne produit aucune émission.

<http://iisd.ca/susprod/>, et les gouvernements, les organisations internationales et les grands groupes sont invités à fournir des exemples de moyens d'intervention supplémentaires.

1. Les instruments de caractère économique

33. Les pays développés et les pays en développement ont de plus en plus recours aux instruments de politique économique pour promouvoir une consommation et une production durables. Ce sont notamment des taxes, des permis négociables, des systèmes de consigne et d'autres mécanismes fondés sur le marché. Bien souvent, ces incitations économiques sont plus efficaces lorsqu'elles sont associées à des réglementations et à des instruments de politique sociale. L'OCDE et d'autres organismes internationaux ont publié récemment un certain nombre d'études analytiques d'instruments de politique économique¹⁴.

34. Différentes taxes sur les matières premières et les déchets ont été instituées dans un certain nombre de pays pour favoriser une utilisation plus rationnelle des ressources, freiner l'utilisation de certaines substances et réduire l'utilisation des produits à usage unique. Bien souvent néanmoins, la taxation a été trop faible pour avoir un effet notable sur le comportement des producteurs ou des consommateurs et a surtout été un moyen d'accroître les recettes fiscales. Les modes de consommation propres au secteur des transports se sont avérés

particulièrement difficiles à traiter par la fiscalité. Les taxes sont généralement plus efficaces si elles s'inscrivent dans un ensemble complet de principes d'action visant un objectif spécifique. L'OCDE et l'Agence européenne pour l'environnement ont récemment publié des études sur les taxes d'environnement¹⁵.

35. L'impopularité de l'impôt et les préoccupations concernant la compétitivité internationale constituent de sérieux obstacles à la mise en oeuvre d'un régime fiscal favorisant des modes de consommation et de production durables. Dans certains cas, il est possible de remédier à ces problèmes en couplant explicitement de nouvelles taxes ou une hausse de la fiscalité en matière d'environnement avec des réductions équivalentes de la fiscalité dans d'autres domaines. Certains pays comme l'Allemagne, la Norvège, les Pays-Bas et la Suède déplacent le poids de la fiscalité du travail vers les ressources naturelles, de façon à promouvoir l'emploi tout en améliorant l'utilisation des ressources et en réduisant la pollution.

36. Les quotas d'émissions négociables suivant un plafond réglementaire sur les émissions totales ont donné d'assez bons résultats aux États-Unis en permettant de réduire les émissions de dioxyde de soufre (SO₂), tout en offrant aux centrales

2. Réduction des subventions préjudiciables à l'environnement

38. Les subventions favorisant des pratiques nocives pour l'environnement comptent parmi les principaux obstacles à des modes de consommation et de production durables : elles offrent une incitation économique à utiliser l'énergie et les ressources naturelles de manière inefficace et non viable. Selon les estimations, le montant total de ces subventions se situerait à l'échelle mondiale entre 650 et 1,5 milliard de dollars par an, même si, ces dernières années, elles ont accusé une tendance à la baisse¹⁶. Il est à noter que ces chiffres sont sensiblement plus élevés que le coût total de la mise en oeuvre d'Action 21 qui est estimé à 600 milliards de dollars par an. Ces subventions concernent par exemple la consommation d'énergie, la production de charbon, l'irrigation, la pêche, les engrais, la production agricole et le transport par véhicule automobile. C'est un fait de plus en plus reconnu que ces subventions sont nuisibles et devraient être supprimées.

39. Quelques baisses de subventions ont été constatées ces dernières années, mais elles étaient souvent davantage motivées

électriques une certaine latitude pour s'adapter aux nouvelles prescriptions. Aux États-Unis et au Chili, on a eu recours à des droits sur l'eau négociables pour promouvoir une utilisation rationnelle des ressources en eau. Le Protocole de Kyoto prévoit des échanges de droits d'émissions ainsi que d'autres mécanismes souples pour faire en sorte que les objectifs mondiaux de réduction des gaz à effet de serre soient atteints, tout en offrant aux pays une certaine latitude pour apporter les changements nécessaires à leurs modes de production et de consommation.

37. Il faudrait étudier plus avant l'efficacité pratique des instruments économiques comme moyen de changer les modes de consommation et de production. Des enquêtes et des études de cas devraient être menées sur une certaine période afin d'examiner les incidences de ces instruments dans différents contextes sociaux et économiques, leur acceptabilité d'un point de vue politique, le rythme auquel les producteurs et les consommateurs s'adaptent à ce type d'incitations, et leur efficacité lorsqu'ils sont associés à d'autres moyens d'intervention.

par des raisons économiques ou politiques que par des considérations liées à la protection de l'environnement. La Fédération de Russie, les pays d'Europe de l'Est, la Chine et l'Inde ont réduit leurs subventions aux combustibles fossiles de près de 60 % en moyenne. La Nouvelle-Zélande a supprimé pratiquement toutes ses subventions à l'agriculture, et l'Union européenne et les États-Unis prévoient d'en faire autant.

40. Néanmoins, les réductions de subventions soulèvent souvent de fortes réticences. Les principaux bénéficiaires de ces subventions sont généralement des groupes privilégiés et politiquement influents, ce qui rend leur suppression difficile d'un point de vue politique. La plupart des analyses montrent que seule une petite partie des subventions à la production va aux groupes économiquement faibles.

41. Pour des raisons d'ordre politique, économique ou social, il est parfois nécessaire de supprimer les subventions de manière progressive, de transformer les subventions en avantages équivalents et respectueux de l'environnement en faveur du groupe concerné, ou d'adopter des mesures tendant à protéger les groupes défavorisés. Des travaux sont encore nécessaires pour déterminer des mesures efficaces qui permettent de supprimer les subventions préjudiciables pour l'environnement sans créer de problèmes économiques, sociaux ou politiques.

3. Efficacité écologique et production non polluante

42. La notion d'efficacité écologique a été forgée initialement par les milieux économiques pour signifier une production de biens et de services moins consommatrice de ressources et moins polluante. L'efficacité écologique était considérée comme une stratégie qui rendrait les entreprises plus compétitives et plus innovatrices tout en les responsabilisant vis-à-vis de l'environnement¹⁷. L'OCDE a reconnu l'efficacité écologique comme une stratégie d'élaboration des politiques prometteuses pour les entreprises, les pouvoirs publics et les ménages. Les stratégies dans ce domaine peuvent être améliorées en fixant des objectifs et en intégrant la notion d'efficacité écologique dans un ensemble exhaustif de principes d'action¹⁸.

45. Le «Factor-10 Club» estime que l'intensité d'utilisation de l'énergie et des matériaux par unité de production peut et doit être réduite selon un facteur de 10 dans les pays industrialisés au cours des 30 à 50 prochaines années. Cela permettrait de réduire notablement la consommation de ressources naturelles et les émissions de CO₂, tout en autorisant un développement économique durable. Le principe du «facteur de 10» et l'objectif intermédiaire du «facteur de 4» peuvent être fort utiles pour mobiliser l'opinion publique et l'appui de la classe politique et pour aider à comprendre les changements nécessaires en vue de la durabilité, mais ces notions doivent être adaptées à chaque secteur, produit et procédé.

43. Dans l'industrie, des sociétés novatrices ont montré que des retombées financières non négligeables peuvent être obtenues par une meilleure gestion de l'énergie et des matières premières. Des notions telles que l'écoconception, le recyclage des déchets, la production conjointe de chaleur et d'électricité et le zéro déchet sont de plus en plus appliquées, avec des retombées bénéfiques tant pour l'économie que pour l'environnement.

44. L'État peut jouer un rôle décisif en favorisant l'efficacité écologique auprès des entreprises et des ménages ainsi que dans les actions des pouvoirs publics. Parmi les politiques propres à favoriser l'efficacité écologique et une production moins polluante, on peut notamment citer la réglementation en matière d'environnement, les incitations économiques, l'aide à la mise au point de substituts aux matériaux et procédés néfastes pour l'environnement, et des mesures d'encouragement pour la conduite d'analyses du cycle de vie des produits pour en évaluer l'impact sur l'environnement. Les gouvernements peuvent également favoriser l'adoption par les milieux d'affaires et le secteur industriel de systèmes de gestion de l'environnement et de comptabilité écologique et de méthodes de suivi de l'exploitation et les amener à davantage responsabiliser les producteurs.

L'efficacité écologique en sept points

1. Réduire l'intensité de matières des produits et des services.
2. Réduire l'intensité énergétique des produits et des services.
3. Réduire la dispersion de produits toxiques.
4. Améliorer les propriétés de recyclage des produits.
5. Tendre au maximum vers une utilisation durable des ressources renouvelables.
6. Augmenter la durée de vie des produits.
7. Accroître l'intensité d'utilisation des produits et des services.

Source : Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, décembre 1998.

46. Le transfert international et l'adaptation des technologies, afin de promouvoir une production moins polluante et plus rationnelle du point de vue de l'utilisation des ressources, en particulier dans les pays en développement, peut être intensifié grâce à la collaboration entre les secteurs public et privé. Les gouvernements de pays développés et en développement et les organisations internationales peuvent promouvoir des partenariats entre les entreprises des deux groupes de ces pays. Il est nécessaire en particulier d'aider les petites et moyennes entreprises (PME) des pays en développement à repérer de nouvelles technologies et à créer des alliances avec des partenaires du monde développé par des moyens tels que les coentreprises, les contrats de fournisseurs, les accords de production en commun, les investissements directs et les accords de distribution.

47. L'Initiative pour l'écotechnologie de l'Agency for International Development des États-Unis (USAID) encourage les rapprochements entre les entreprises des États-Unis et de l'Amérique latine. L'une des priorités est de promouvoir les techniques énergétiques «propres» et une gestion efficace de 50. Dans une étude récente¹⁹, l'OCDE a examiné l'efficacité des programmes volontaires et des accords négociés. Il est apparu que les uns comme les autres ont une efficacité réelle

l'énergie. L'Initiative pour un partenariat technologique du Royaume-Uni a favorisé la constitution de partenariats utiles entre des entreprises de ce pays et des sociétés implantées dans des pays en développement en mettant en place un réseau de fournisseurs et utilisateurs potentiels d'écotechnologies et de services concernant l'environnement. Les centres de production nationaux non polluants de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel/PNUE ont aidé bon nombre d'entreprises de pays en développement à rechercher, transférer et adapter des techniques non polluantes, à haut rendement énergétique et permettant de faire des économies de ressources, avec des retombées positives tant pour l'économie que pour l'environnement. Certains de ces centres aident des petites et moyennes entreprises à établir des demandes de prêt pour financer cette modernisation.

48. Davantage d'efforts sont nécessaires pour promouvoir le transfert de technologies afin d'implanter l'efficacité écologique et des méthodes de production moins polluantes dans les pays en développement, en s'attachant particulièrement à des mécanismes de financement et à des politiques de développement durable, y compris des incitations économiques et des réglementations en matière d'environnement, qui encouragent les entreprises des pays en développement à accroître leur efficacité écologique et à devenir moins polluantes.

4. Initiatives et accords volontaires

49. Lorsqu'ils s'emploient à promouvoir des modes de production et de consommation durables par des règles obligatoires, les gouvernements ont souvent des difficultés à élaborer des normes qui répondent aux objectifs et qui soient perçus comme économiquement acceptables par les entreprises. Les stratégies volontaires destinées à promouvoir des modes de production et de consommation durables auprès des entreprises et d'autres organisations des secteurs public et privé peuvent s'avérer judicieuses pour repérer et mettre en oeuvre de manière efficace et souple de meilleurs procédés et de meilleurs produits sans imposer de charges excessives aux entreprises.

quoique limitée pour ce qui est de l'environnement, mais qu'ils offrent peu d'incitations à l'innovation et semblent souffrir de leur manque de crédit auprès du public. Ils peuvent néanmoins

s'avérer rentables et ont des retombées non négligeables : diffusion de l'information, promotion de l'innovation et sensibilisation, notamment. Comme d'autres choix, de tels accords ont tendance à être plus efficaces lorsqu'ils sont associés à des réglementations et à d'autres politiques.

51. Aux Pays-Bas, pays pionnier dans le recours à des accords ou à des «pactes» sur l'environnement négociés et juridiquement contraignants entre les secteurs public et privé, l'expérience des cinq premières années révèle que beaucoup des objectifs en matière de réduction des émissions seront atteints ou dépassés et que le rapport coût-efficacité est élevé. La méthode des pactes s'est avérée plus efficace que celle de la réglementation, permettant une application plus souple et incitant les entreprises à assumer des responsabilités en matière de protection de l'environnement. Ces instruments ne sont pas une panacée, et une fois cueillis «les fruits des branches basses de l'arbre», les progrès pourraient être plus lents²⁰.

52. En Indonésie, dans le cadre du programme Proper Prokasih, le Gouvernement attribue des notes aux sociétés en fonction des résultats qu'elles obtiennent par rapport à des normes de qualité concernant les eaux usées et rend l'information accessible au public. De nombreuses installations mal notées (note «noire» ou «rouge») ont été incitées à améliorer leurs résultats, quoique d'autres n'aient pas réagi à cette pression.

53. Les efforts entrepris au plan international dans les milieux d'affaires pour adopter des normes volontaires ont notamment porté sur la mise en place de systèmes de gestion de l'environnement et de normes d'exploitation. Grâce à l'Organisation internationale de normalisation (ISO), près de 5 500 entreprises ont obtenu une certification pour des systèmes de gestion de l'environnement conformes aux normes ISO 14001 (dont 1 091 au Japon, 650 au Royaume-Uni, 620 en Allemagne, 250 en République de Corée et 190 aux États-Unis). Plus de 2 000 entreprises sont recensées au titre du Programme de gestion et d'audit écologique de l'Union européenne (EMAS)²¹. L'EMAS est actuellement en cours de renouvellement, la nouvelle version devant être étendue au-delà du secteur industriel et encourager le dialogue entre les parties prenantes. Les milieux d'affaires étudient également des

56. Des indicateurs des tendances du développement durable sont indispensables pour élaborer efficacement des politiques et évaluer les progrès, en particulier les progrès réalisés par rapport aux objectifs. Dans le cadre du programme de travail de la Commission concernant les indicateurs du développement

questions se rapportant à la responsabilité sociale des entreprises. Le Conseil des priorités économiques a élaboré la norme SA 8000 pour appliquer les critères du système de gestion régi par la norme ISO 14000 à un système de production tenant compte des préoccupations d'ordre social.

54. De nombreuses multinationales, en particulier celles qui sont rattachées au Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, ont contribué à la mise au point de procédés de production moins polluants et plus efficaces. Également significatifs sont certains des changements importants intervenus dans la manière d'envisager les affaires au niveau de la haute direction de plusieurs grandes sociétés. Certaines branches de production vont au-delà de la conformité aux normes et montrent la voie d'une production plus viable, notamment dans les domaines suivants : efficacité écologique et production non polluante; normes d'exploitation; information au public; gestion de la chaîne de l'offre; responsabilité sociale des entreprises; et conception écologique. Des idées nouvelles sur la manière de conduire les affaires sont mises en oeuvre par quelques précurseurs. C'est ainsi que des sociétés comme British Petroleum, Interface et Xerox réévaluent leurs procédés et leurs produits et se concentrent sur les services aux consommateurs, par exemple en offrant des services énergétiques au lieu de vendre du pétrole, ou en offrant des services de couverture des sols au lieu de vendre des tapis. Avec ce type de démarches, les entreprises sont incitées à réduire plutôt qu'à accroître leur consommation d'énergie et de ressources.

55. La Commission du développement durable, à sa sixième session, a recommandé un examen des initiatives et des accords volontaires. Dans un premier temps, la Commission a demandé que des représentants de l'industrie, des syndicats et des organisations non gouvernementales proposent les éléments sur lesquels porterait un tel examen. Une réunion doit se tenir à Toronto en mars 1999 en vue d'élaborer un ensemble de recommandations adressées à la Commission sur les éléments à retenir pour l'examen.

5. Indicateurs

durable et de son programme de travail sur la modification des modes de consommation et de production, un ensemble préliminaire d'indicateurs de base a été défini pour les modes de consommation et de production, sur la base d'une réunion d'un groupe d'experts organisée à l'ONU en mars 1998. Cet

ensemble comprend à la fois des indicateurs de l'utilisation des ressources, portant sur la consommation d'énergie, d'eau et de matières premières et l'utilisation des terres, et des indicateurs du comportement des consommateurs, portant sur la mobilité, l'alimentation, le logement, les loisirs et les biens de consommation. Les résultats de la réunion du groupe d'experts et l'ensemble d'indicateurs font l'objet d'un document intitulé «Mesurer l'évolution des modes de consommation et de production : un ensemble d'indicateurs» (ST/ESA/264). Des méthodes pour utiliser ces indicateurs sont actuellement mises au point avec l'aide d'un certain nombre d'«organismes chefs de file», et des essais à l'échelon national sont prévus.

57. Plusieurs autres organisations internationales ont également commencé des travaux dans le domaine des indicateurs de la consommation et de la production, notamment le PNUE, l'OCDE, l'Agence européenne pour l'environnement et l'Office statistique des communautés européennes (EUROSTAT). L'OCDE a mis au point en 1998 un ensemble d'indicateurs de la consommation durable, notamment pour aider à analyser et à évaluer les politiques élaborées par les pays membres en matière de consommation durable, dans le cadre des examens des performances environnementales menés par l'Organisation.

58. Au Royaume-Uni, un ensemble d'indicateurs a été défini pour sensibiliser davantage l'opinion publique aux questions de consommation durable. Cet ensemble «générique» d'indicateurs offre un baromètre de la qualité de la vie en Grande-Bretagne, et comprend des indicateurs sociaux (santé, éducation, logement), des indicateurs de l'environnement (changements climatiques, qualité de l'eau, transports, faune et flore sauvages et utilisation des terres) et des indicateurs de l'utilisation des ressources (déchets). L'un des principaux objectifs de cet ensemble d'indicateurs est de donner au public un retour d'informations sur le comportement des consommateurs et de mieux faire comprendre comment les choix des consommateurs contribuent au développement durable²².

6. Comptabilité et évaluation écologiques

59. L'intégration du développement économique et social et de la protection de l'environnement nécessitera une analyse attentive des coûts et des avantages des différentes politiques et activités. Un certain nombre de pays mettent en place des

comptes verts «satellites» des comptes nationaux classiques afin que les avantages de la conservation des ressources et de la protection de l'environnement puissent être pris en compte dans les indicateurs économiques nationaux. En 1993, l'Organisation des Nations Unies a mis en place le Système de comptabilité économique et environnementale intégrée (SCEE) afin d'aider les gouvernements à cet égard. Au niveau des entreprises, les sociétés adoptent la comptabilité écologique comme moyen d'améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'énergie et des ressources, de réduire la production de déchets, de veiller à l'application des réglementations relatives à l'environnement et de réduire la pollution. Un certain nombre de gouvernements s'emploient à promouvoir activement l'utilisation de la comptabilité écologique par les entreprises. Des efforts sont actuellement entrepris au sein du Groupe spécial d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication des Nations Unies et dans d'autres instances afin de mettre au point des normes communes.

60. Pour favoriser l'inclusion des services rendus par l'environnement dans l'analyse économique, une équipe de chercheurs originaires des États-Unis, de l'Argentine et des Pays-Bas a effectué une analyse préliminaire de la valeur totale des bienfaits des écosystèmes à l'échelle mondiale. Les chercheurs sont parvenus à une valeur estimative minimum de 33 000 milliards de dollars par an, en 1994, pour les services écologiques qui ne sont pas normalement mesurés dans le PIB, chiffre notablement supérieur aux 25 000 milliards par an du total de la production mondiale classique de biens et de services¹³.

61. D'après une étude réalisée en Inde, le coût annuel de la dégradation de l'environnement dans ce pays atteindrait entre 10 et 14 milliards de dollars, soit 4,5 à 6 % du PIB de 1992. Un approvisionnement insuffisant en eau salubre coûterait à l'Inde 5,7 milliards de dollars par an en dépenses de santé; les pertes dues à l'érosion des sols et à la déforestation atteindraient 2,5 milliards de dollars par an; et la pollution atmosphérique urbaine coûterait 1,3 milliard de dollars par an²³. L'élaboration des indicateurs du développement durable et leur intégration dans l'analyse économique devraient faire l'objet de travaux supplémentaires.

7. Marchés, opérations et infrastructures publics

62. La nécessité de modifier les modes de consommation vaut pour la consommation publique autant que pour la consommation privée. Un certain nombre de gouvernements, de collectivités locales et d'organisations internationales élaborent des politiques vertes en matière de marchés publics et d'opérations pour faire en sorte que ces dernières soient écologiquement rationnelles et contribuer à créer des marchés pour des produits et des services respectueux de l'environnement. Les politiques suivantes, notamment, sont des politiques écologiques : recyclage et achat de produits recyclés et recyclables, conservation de l'énergie, construction de bâtiments à haut rendement énergétique, et équipement des parcs de transport public en véhicules à faible taux d'émission.

63. En 1995, le PNUD, en coopération avec le PNUE et l'Agence pour la protection de l'environnement des États-Unis, a lancé son Initiative pour un environnement de travail non polluant en vue de garantir un environnement de travail sain et productif, de contribuer au développement durable et à la protection de l'environnement, et d'instaurer une culture d'entreprise respectueuse de l'environnement. Cette initiative recouvre des politiques et des initiatives destinées à revoir les impératifs de réduction de l'impact sur l'environnement, de réduction de la consommation de matières premières, de recyclage des matériaux et des déchets et de réduction de la consommation d'énergie²⁴.

64. La consommation durable est fonction des choix laissés aux consommateurs, qui sont eux-mêmes fonction des infrastructures et services publics et de la production du secteur privé. Le tri des ordures ménagères, par exemple, est surtout efficace lorsqu'il recouvre une grande diversité de matériaux et est prévu par les services municipaux de collecte des déchets. Des systèmes de transport public commodes, efficaces et attrayants permettent à la population de moins utiliser la voiture. Dans certains pays, des services publics ou réglementés par l'État donnent aux consommateurs accès à une énergie provenant de sources renouvelables moyennant un prix légèrement plus élevé.

8. Éducation, information des consommateurs et valeurs sociales

65. Les efforts déployés pour renforcer les valeurs sociales encourageant des modes de consommation durables ont surtout

porté sur l'éducation, la sensibilisation et l'information des consommateurs. Un récent atelier de l'OCDE sur l'éducation et la consommation durable est parvenu à la conclusion qu'un mode de consommation durable peut avoir une profonde signification sur le plan personnel et social, et que la notion de consommation durable peut constituer une bonne introduction à une éducation en matière de développement durable. La consommation durable peut être encouragée au moyen de stratégies éducatives telles que la réflexion critique, la réflexion personnelle, l'apprentissage des outils d'analyse des médias, la prise de décisions individuelle et collective et la résolution de problèmes. L'éducation peut également tirer parti des analyses et des débats sur la notion de consommation durable.

66. L'étiquetage des produits pour indiquer leurs incidences sur l'environnement est un mécanisme important pour permettre aux consommateurs intéressés de faire des choix rationnels du point de vue de l'environnement. Bien que le développement de l'écoétiquetage se soit ralenti depuis la vague de la «consommation verte» des années 80, l'écoétiquetage a encore progressé ces dernières années, notamment en Europe du Nord et en Asie orientale. Par ailleurs, la demande d'information est de plus en plus forte chez les consommateurs concernant l'origine, la fabrication et les incidences sur l'environnement des produits à tous les stades de la chaîne allant de la production à la consommation. À mesure que ces préoccupations grandissent, certains producteurs se servent de l'information relative aux modes de production durable comme outil de commercialisation. Des initiatives volontaires telles que le Forest Stewardship Council (FSC) et le Marine Stewardship Council (MSC) nouvellement créé prônent une gestion plus durable des ressources et prévoient l'étiquetage des produits. L'emblème du MSC sera sur le marché au début de 1999, et certifiera le poisson originaire des pays développés et des pays en développement pêché d'une manière rationnelle du point de vue de l'environnement, équitable sur le plan social et viable économiquement²⁵.

67. Afin d'étudier les dimensions sociales, culturelles, éthiques et institutionnelles de la durabilité, l'Oxford Centre for the Environment, Ethics and Society du Mansfield College d'Oxford met en place une commission internationale de la durabilité expressément chargée d'examiner les facteurs socioculturels qui déterminent les modes de consommation et de production (voir encadré 4).

68. Les participants à un séminaire de haut niveau sur les procédés de production non polluants organisé par le PNUE en septembre et octobre 1998 ont considéré que la commercialisation, la publicité et les médias étaient des éléments importants qui jouent un rôle dans la définition des modes de consommation. Le PNUD relève dans son *Rapport mondial sur le développement humain* de 1998⁵ que les médias et la publicité influent directement sur le mode de vie des consommateurs et ont une incidence sur le comportement des individus, en particulier les enfants. Aux États-Unis, le consommateur type passe plus de 1 000 heures de sa vie à voir quelque 150 000 publicités. Les sociétés américaines ont consacré plus de 100 000 milliards de dollars à la publicité en 1997, payant jusqu'à 8 000 dollars par seconde de temps d'antenne. Les décideurs peuvent être plus efficaces en incluant la commercialisation sociale dans leurs programmes d'action et en considérant la publicité et les médias comme des données du processus d'élaboration des politiques. On peut citer comme exemple les mesures et les accords dont ont décidé le Gouvernement des États-Unis et les fabricants de tabac, qui prévoient que ces derniers doivent financer des campagnes antitabac. Un atelier devant être organisé par le PNUE en coopération avec la Division du développement durable en janvier 1999, auquel participeront des professionnels de la publicité, abordera toutes ces questions. Un autre atelier sur la publicité et son rôle dans la définition des modes de consommation auquel participeront des décideurs doit se tenir plus tard dans l'année.

69. Les milieux d'affaires ont reconnu la dimension sociale de leur action. Les sociétés, en particulier les multinationales, s'emploient de plus en plus à améliorer leur image sociale et environnementale. Certaines ont fait l'objet d'un boycottage de la part des consommateurs en réaction à des pratiques qui ont des incidences écologiques et sociales néfastes. Des sociétés telles que Nike et Shell ont élaboré des codes de conduite et de principes commerciaux après que des consommateurs, des organisations non gouvernementales et les médias eurent exprimé leur préoccupation au sujet de questions telles que le travail des enfants, les ateliers clandestins, les atteintes à

70. L'évolution des modes de consommation dans les pays développés peut aussi offrir aux pays en développement de nouvelles possibilités d'exportation. Une étude de l'ONU parue en 1997 présentait des cas d'entreprises manufacturières, touristiques, forestières et agricoles de pays en développement qui avaient tourné les nouvelles réglementations, les nouvelles pratiques des sociétés et les nouvelles valeurs des consommateurs à leur avantage²⁷. Les organismes, les sociétés et les organisations non gouvernementales dont les activités sont axées sur le développement peuvent également chercher des

l'environnement et le soutien de dictateurs. Des thèmes tels que la responsabilité sociale de l'entreprise, le triple résultat à atteindre selon John Elkington (efficacité économique, écologique et sociale)²⁶ et l'entreprise durable offrent de nouvelles perspectives aux milieux d'affaires et aux décideurs.

Encadré 4

C. Incidence sur les pays en développement

70. D'aucuns redoutent qu'en encourageant des modes de production et de consommation durables dans les pays développés on ne nuise au développement économique des pays en développement, dont les exportations en direction des pays développés se trouveraient limitées. Ces inquiétudes concernent surtout les normes environnementales pour les produits et les processus de production, l'écoétiquetage, mais aussi les normes de gestion de l'environnement, l'analyse du cycle de vie, la responsabilisation des producteurs et les efforts d'efficacité écologique. D'aucuns craignent également qu'un changement des modes de consommation et de production dans les pays développés n'entraîne une réduction de la demande pour certains produits venant de pays en développement, notamment les combustibles fossiles, les minerais et autres matières premières industrielles.

71. Un écoétiquetage à effectuer en conformité avec des normes internationales peut poser de grosses difficultés techniques, administratives et financières aux petites et moyennes entreprises de pays en développement. Des programmes de coopération technique apportent une aide à cet égard.

débouchés pour les produits de pays en développement qui répondent à des normes de production durable. Les traités de développement durable conclus par les Pays-Bas avec le Bénin, le Costa-Rica et le Bhoutan ont multiplié les débouchés économiques de ces pays en développement tout en favorisant la protection de l'environnement et le développement social (voir encadré 5).

73. La mondialisation du commerce, des investissements, de la production et de la distribution ont un gros impact sur les procédés de production, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Sur le plan environnemental, cet impact est complexe et mal compris. D'aucuns redoutent que les installations de production visant les marchés mondiaux ne migrent vers des pays où les normes environnementales sont faibles, entraînant ainsi une dégradation de l'environnement au niveau local et au niveau mondial. Par ailleurs, la mondialisation entraîne souvent le transfert de nouvelles technologies de production plus propres et moins dispendieuses de ressources en direction des pays en développement. On ne s'est pas encore entendu sur l'effet global de ces différents facteurs.

74. Certains accords internationaux relatifs à l'environnement imposent une charge financière et technique aux pays en développement et à leurs entreprises. Des mécanismes ont parfois été créés pour rendre cette charge moins lourde. Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, par exemple, contient des dispositions concernant l'assistance technique aux pays en développement dans le cadre de son Fonds multilatéral. Le Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques prévoit lui aussi une assistance financière aux pays en développement, ainsi qu'un mécanisme de développement propre devant assurer le transfert de technologies respectueuses de l'environnement aux pays en développement, dans le cadre duquel les pays développés se verront accorder des crédits d'émission de gaz lorsqu'ils respectent leurs engagements. Le

75. Ces dernières années, les exportations ont continué à augmenter plus rapidement que la production totale dans les pays en développement, ce qui montre que les problèmes de protection de l'environnement ne les ont pas sensiblement entamés, pour le moment. Cependant, le prix de nombreux minerais et autres matières premières dont dépend l'économie de certains pays en développement a chuté, parce que les pays développés exploitent mieux les matériaux qu'ils consomment et qu'ils ont recours à des substituts, ce qui nuit au développement des pays dont l'économie est tributaire de la vente de matières premières. Il faudra faire davantage pour suivre l'effet réel qu'a l'évolution des modes de production et de consommation des pays développés sur les pays en développement et veiller à ce que les mesures prises dans les pays développés pour encourager des modes de production et de consommation durables profitent aussi aux pays en développement.

Fonds pour l'environnement mondial (FEM) finance des projets qui ont trait aux changements climatiques et à l'appauvrissement de la couche d'ozone, ainsi qu'à la biodiversité et aux eaux internationales.

La Commission de la durabilité (Oxford)

La Commission examinera ce qui pourrait devoir changer dans les modes de consommation si l'on souhaite préserver et améliorer la qualité de la vie sans porter atteinte de manière irréversible à l'environnement. Elle élaborera un plan d'action prévoyant des mesures concrètes que pourraient prendre les gouvernements, les entreprises, d'autres organisations et les particuliers. Ce plan d'action sera présenté dans le cadre de l'examen international des progrès accomplis vers le développement durable prévu en 2002, 10 ans après la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED) de 1992. La Commission sera présidée par John Gummer, ancien Secrétaire d'État à l'environnement du Royaume-Uni. Elle sera constituée de 15 à 18 personnalités éminentes issues de la fonction publique, de l'industrie, des médias, des organisations non gouvernementales et des universités du monde entier et commencera ses travaux au début de 1999. Les quatre principaux éléments de son programme de travail seront les suivants :

1. Comprendre la dynamique sociale et culturelle de la modification des modes de production et de consommation.
2. Reconnaître les obstacles au changement et les possibilités de changement.
3. Évaluer les modifications qu'il serait possible d'apporter aux modes de consommation et recenser les organisations et les organismes qui sont le plus susceptibles de les influencer.
4. Élaborer un plan d'action.

Source : Communication de la Commission d'Oxford, décembre 1998.

D. Engagements nationaux et locaux

76. Au niveau national, les gouvernements, les entreprises, les établissements d'enseignement et de recherche et les organisations non gouvernementales accordent une attention grandissante à la nécessité de modifier les modes de consommation et de production en vue d'un développement durable. De nombreux programmes ont été lancés ces dernières années pour modifier les modes de production et de consommation, en particulier depuis la Conférence des Nations Unies pour l'environnement et le développement. On trouvera ci-dessous un aperçu de certaines de ces initiatives. Pour de plus amples renseignements sur les programmes régionaux, on peut consulter le site Internet de la Division du développement durable du Secrétariat de l'ONU, à la rubrique «National information» (www.un.org/esa/agenda21/natlinfo/).

77. En 1998, le Gouvernement suédois a adopté en vue d'un développement écologiquement durable des objectifs qualitatifs qui complètent les objectifs adoptés en 1991 et 1988. Quinze nouveaux objectifs qualitatifs doivent ainsi être atteints en une génération, c'est-à-dire d'ici à l'an 2025. Ces nouveaux objectifs concernent la pollution de l'air et de l'eau, l'eutrophisation, l'acidification, la gestion durable des forêts, les paysages, les environnements urbains, les changements climatiques, les substances toxiques, la radioactivité et la protection de la couche d'ozone²⁸.

Café écologiquement viable : coopération entre les Pays-Bas et le Costa Rica

Le café est un important produit commercial tant pour le Costa Rica que pour les Pays-Bas. Il génère près de 25 % des revenus à l'exportation du Costa Rica, et les Pays-Bas, qui sont le quatrième consommateur mondial de café, importent quant à eux 5 % de leur café du Costa Rica. Dans le cadre de leur traité de développement durable, les deux pays s'efforcent de rendre l'ensemble de la chaîne de production de café, depuis la culture jusqu'à la consommation, plus propice à un développement durable, et ceci sous l'angle économique et social tout aussi bien que sous l'angle environnemental. Ce programme englobe tous les stades de production, avec la participation de coopératives agricoles et d'usines de traitement de café costariciennes d'une part, et de torréfacteurs et organismes de distribution néerlandais, d'autre part. Il porte sur trois volets :

- a) Recherche de débouchés pour le café écologiquement viable;
- b) Protection de l'environnement et amélioration des conditions sociales des zones productrices de café;
- c) Renforcement des systèmes d'information et de contrôle.

Une enquête sur les débouchés du café écologiquement viable a été effectuée en collaboration avec des torréfacteurs et des organismes de distribution néerlandais. Au Costa Rica, cinq usines ont fait l'objet d'une étude environnementale et des améliorations ont été apportées à la gestion et aux techniques environnementales. Un système de gestion environnementale conforme à la norme ISO 14000 sera lancé en 1999 pour un deuxième groupe d'usines de traitement. On a fait un inventaire des facteurs de durabilité importants pour les cultivateurs de café et mis au point des systèmes d'information pour les sociétés et l'ensemble de la chaîne de production de café.

Source : Fundecooperación, Costa Rica; et Ecooperation, Pays-Bas, décembre 1998; pour de plus amples renseignements, consultez les sites suivants : fundecop@sol.racsa.co.cr, et ecooperation@antenna.nl.

78. Les participants à une réunion organisée récemment par la Commission économique pour l'Europe et qu'accueillait le Gouvernement autrichien ont examiné diverses initiatives locales prises, par exemple, à Riga, Apeldorn, Cracovie et

Lyon, pour promouvoir une consommation plus durable en Europe. Ils ont conclu que les villes et les collectivités locales étaient de bons points de départ pour promouvoir une consommation durable, parce que leur concentration de consommateurs et de producteurs s'accompagne d'impacts environnementaux également concentrés, et que les consommateurs et les producteurs y sont donc plus faciles à organiser et à motiver. La plupart des initiatives locales sont orientées vers la sensibilisation et les économies d'énergie, d'eau et de matières premières²⁹.

79. Se fondant sur les travaux de sa Commission nationale pour l'environnement, le Chili a fixé un certain nombre d'objectifs de consommation et de production durables à atteindre en l'an 2011. Dans le cadre de ce plan, la ville de Santiago met en oeuvre et applique dans sa zone métropolitaine un programme de nettoyage et de prévention de la pollution qui touche ses moyens de transport publics et privés et prévoit des combustibles plus propres ainsi qu'un contrôle de l'urbanisation et des émissions de gaz industriels. Le plan prévoit également l'introduction de routes à péage et la suppression d'aires de stationnement, en vue de limiter la circulation urbaine. Au début des années 90, Santiago a introduit, pour des concessions sur le réseau routier public, un système d'appel d'offres qui prévoyait des services pour les zones les plus occupées³⁰.

80. La Guinée, qui figure parmi les pays les moins avancés, a restructuré en 1989 son secteur de l'eau. Le public et le privé se partagent la responsabilité de la planification, des investissements et de la gestion de l'approvisionnement en eau. Grâce à une facturation des services et à une extension progressive du système d'adduction d'eau, 60 % de la population a désormais accès à une eau potable, contre 15 % seulement au début des années 80. Ce système a été entièrement amorti en 10 ans.

81. Les pays de l'OCDE accordent une attention grandissante aux performances des gouvernements en matière de consommation. La plupart d'entre eux ont commencé à tenir compte des questions environnementales dans leurs activités et leur processus de prise de décisions. Des progrès considérables ont été réalisés dans des domaines tels que la consommation d'énergie, la gestion des déchets et les achats du secteur public. On s'accorde à penser qu'il faudra faire plus pour développer des systèmes de gestion de l'environnement pour les organismes gouvernementaux, les achats et les investissements du secteur public, la mesure, l'évaluation et la communication des résultats.

E. Principes directeurs à l'intention des consommateurs en vue d'une consommation durable

Encadré 6

Initiatives nationales et locales de consommation durable (Réunion de Kabelvåg)

Mumbai Grahak Panchayat, Inde

Un système d'achats collectifs approvisionne 16 000 ménages en aliments de bonne qualité et peu onéreux, tout en ayant des avantages pour l'environnement.

Réseau d'achats verts, Japon

Plus de 1 000 sociétés, organismes publics et associations introduisent des recommandations pratiques pour l'achat de biens et de services plus propices à un développement durable.

Approvisionnement local, Autriche

Les municipalités encouragent à produire localement pour la consommation locale, améliorant ainsi la qualité de la vie et réduisant les transports.

Redevance pour l'enlèvement des ordures, République de Corée

Une redevance pour l'enlèvement des ordures en fonction du volume réduit les quantités de déchets et transforme l'industrie de l'emballage.

Recyclage de photocopieurs, Xerox

En reprenant ses photocopieurs et en réutilisant leurs composants, Xerox réduit les impacts, les déchets et les coûts environnementaux.

Trans-century environmental tour, Chine

Une émission de télévision à succès atteint un large public avec des programmes consacrés aux bonnes et aux mauvaises pratiques environnementales.

Jumelage, Belfort, France

Un jumelage entre Belfort (France) et Mohammedia (Maroc) sensibilise le public aux questions de développement durable et de protection de l'environnement, l'encourage à participer à la prise de décisions au niveau local et crée une solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Source: Atelier de Kabelvåg sur la consommation dans un monde viable, juin 1998.

82. Dans sa résolution 39/248 du 9 avril 1985, l'Assemblée générale a adopté des principes directeurs pour la protection du consommateur. Acceptés au niveau international, ces principes constituent un cadre de référence pour l'élaboration des politiques nationales en la matière. Ils couvrent la santé et la sécurité des consommateurs, les normes concernant les produits, l'éducation, l'information, l'étiquetage et les mesures permettant aux consommateurs d'obtenir réparation. Les réunions régionales tenues depuis 1985 montrent que les principes directeurs sont utiles pour l'élaboration de lois et de politiques nationales de protection des consommateurs, en particulier dans les pays en développement.

83. La Commission du développement durable a recommandé à sa troisième session, en 1995, d'étoffer les principes directeurs de manière à ce qu'ils englobent des éléments ayant trait à la consommation durable, et le Conseil économique et social a approuvé cette recommandation dans sa résolution 1995/53. Le processus d'enrichissement des principes directeurs a commencé en janvier 1998 avec une réunion de groupe d'experts tenue à São Paulo, qui a proposé de nouveaux éléments à insérer dans les principes. Fin 1998, l'ONU a organisé une série de consultations gouvernementales informelles en vue de l'examen de la question par la Commission à sa septième session.

84. Un projet de principes directeurs étoffés se fondant sur le rapport de la réunion de São Paulo et sur des consultations informelles sera soumis à la Commission du développement durable pour examen à sa septième session. Les conclusions de la Commission sur la question seront transmises au Conseil économique et social à sa session de fond de 1999. Si les principes directeurs sont adoptés, la Commission aura mené à bien le volet de son programme de travail concernant la modification des modes de consommation et de production.

III. Travaux futurs

85. S'agissant du développement durable, depuis 1992, la modification des modes de production et de consommation figure au premier plan des préoccupations internationales. Le programme de travail de la Commission adopté en 1995 sur cette question en est à sa quatrième année d'exécution. La portée et le contenu des délibérations ont évolué rapidement, et des approches originales et novatrices ont été régulièrement adoptées pour en tenir compte. Dans une certaine mesure, la question des modes de production et de consommation recouvre désormais les thèmes stratégiques généraux et les approches novatrices retenues aux fins de l'élaboration des politiques de développement durable. Les nouveaux concepts, moyens et méthodes d'action visant à transformer les activités non viables ont souvent été examinés et évalués dans ce cadre avant d'être mis en application aux niveaux sectoriel, de la production ou de la consommation. L'examen approfondi de la question en 1999 offre l'occasion de faire le point de l'exécution du programme de travail et d'en déterminer les priorités pour la période 1999-2002.

86. Hormis, peut-être, la reconduction des principes directeurs pour la protection du consommateur, les éléments du programme de travail doivent être mieux définis, légèrement recentrés et prendre en compte de nouvelles priorités.

87. S'agissant de l'analyse des tendances, on devrait continuer à suivre l'évolution des modes de production et de consommation viables et en examiner les incidences sur l'action des pouvoirs publics. Il faudrait également suivre activement l'état d'avancement de la modélisation informatique des modes de production et de consommation et favoriser une interaction entre modèles de changement climatique et modèles éducatif, sanitaire, environnemental, démographique et économique, dans l'examen de questions plus générales de développement durable.

88. Des efforts se poursuivent pour collecter, analyser et présenter des données sur les tendances des modes de production et de consommation; ils seront axés sur les questions qu'il est prévu d'examiner au titre du programme de travail de la Commission pour la période 1998-2002. L'analyse critique des tendances, l'évaluation des politiques et les exercices de modélisation seront un appoint décisif pour les travaux de la

Commission et serviront de base à l'analyse approfondie des politiques, aux études de cas et aux services consultatifs. Il convient de redoubler d'efforts pour élaborer et utiliser des indicateurs de production et de consommation viables.

89. L'évaluation de l'efficacité de divers instruments de politique générale utilisés pour promouvoir des modes de production et de consommation durables est l'un des domaines qui devraient bénéficier d'une attention soutenue. Des études de cas et des bases de données devraient être établies et développées pour donner des informations actualisées sur les incidences des politiques dans les pays développés et les pays en développement. Il faudrait déterminer quels sont les dosages les plus efficaces de réglementations, d'instruments économiques, de programmes d'information et de sensibilisation et d'intervention des pouvoirs publics en matière de création de services et d'infrastructures complémentaires.

90. L'analyse des politiques devrait être axée sur une série de mesures prévoyant des avantages environnementaux, sociaux et économiques en échange d'une production non polluante et efficace en matière d'utilisation de ressources. Il faudrait envisager de procéder à une analyse coûts-avantages de la suppression des subventions préjudiciables à l'environnement et des effets de la prise en compte des coûts et avantages sociaux et environnementaux dans les prix du marché des biens et services. Il conviendrait de songer à étaler l'application de taxes éventuelles sur l'environnement et de supprimer progressivement les subventions préjudiciables à l'environnement, en limitant les effets négatifs, ainsi que d'envisager de prendre des mesures visant à aider les groupes sociaux et les entreprises dont les intérêts pourraient être lésés par les instruments ou la réglementation économiques.

91. Il conviendrait de soutenir les efforts tendant à promouvoir l'efficacité écologique et une production non polluante, à l'instar du programme ONUDI/PNUÉ de centres nationaux de production non polluante. Il faudrait identifier, notamment dans les pays en développement, les obstacles à la vulgarisation de techniques économes en ressources et en énergie et mettre en place des mécanismes pour les surmonter, y compris l'accès à l'information sur les techniques modernes, les investissements par les petites et moyennes entreprises des pays en développement dans les techniques efficaces et non polluantes, et l'assistance technique visant à promouvoir transferts et adaptations. Il conviendrait de poursuivre les efforts visant à identifier les possibilités d'amélioration de l'efficacité écologique, l'initiative «facteur 4/10» par exemple.

92. Les gouvernements, les collectivités locales, l'Organisation des Nations Unies et d'autres organisations internationales devraient améliorer leurs propres performances écologiques grâce à des politiques et des mesures concernant leurs procédures de passation de marchés et leurs opérations. L'initiative du PNUD pour un environnement de travail non polluant devrait servir de modèle pour d'autres bureaux du système des Nations Unies et diverses organisations.

93. Il conviendrait d'encourager le monde des affaires, les gouvernements, les organisations internationales et les organisations non gouvernementales à coopérer dans la promotion de modes de production et de consommation viables. Il faudrait inciter les entreprises et les industries à aller au-delà de l'application volontaire de principes, et examiner le rôle des initiatives volontaires lancées par le secteur industriel, ainsi que les accords négociés entre les secteurs public et privé. La Commission devrait se pencher sur les résultats de la réunion sur les initiatives volontaires qui se tiendra à Toronto en mars 1999 et réfléchir sur la suite à leur donner.

94. Compte tenu du caractère éclectique des décisions prises par les consommateurs, il conviendrait de promouvoir la mise en place de réseaux nationaux et internationaux de consommation viable afin de favoriser l'échange d'informations et de coordonner les efforts en faveur d'une consommation viable. Ces réseaux devraient regrouper les associations de consommateurs et les organismes de protection et de défense de l'environnement, les gouvernements et les collectivités territoriales, les entreprises, les éducateurs et les écrivains, et s'appuyer sur les médias, les établissements d'enseignement, les réseaux de communication électronique et autres moyens de communication. Les travaux de l'Oxford Commission on Sustainability devraient s'avérer très utiles pour les activités futures dans ce domaine.

95. Il faudrait poursuivre les études sur les répercussions que la modification des modes de production et de consommation dans les pays développés a eues dans les pays en développement. Ces études devraient également porter sur les incidences de l'écoétiquetage et d'autres normes environnementales, ainsi sur celles concernant l'évolution de la demande de consommation de nouveaux services et produits. Il faudrait réfléchir à la manière dont les pays en développement peuvent tirer profit des changements et adopter de nouvelles techniques pour faire face à l'évolution de la demande des consommateurs et des producteurs.

96. Une autre question importante qui mériterait d'être approfondie est la nécessité pour les secteurs public et privé de tenir compte de considérations liées à la viabilité à d'autres étapes du processus décisionnel. En dépit de leur intensification, les efforts déployés pour mettre en oeuvre des politiques visant à promouvoir des modes de production et de consommation viables ont été paralysés par des politiques et des mesures administratives adoptées dans d'autres domaines tels la planification de l'utilisation des terres, l'aménagement urbain, l'agriculture, les transports, l'infrastructure et les politiques économiques et budgétaires.

97. Un aspect essentiel de l'intégration des différentes politiques est la participation de différentes parties intéressées au processus de prise de décisions et de planification. La participation de parties prenantes et du public à l'élaboration des politiques a subi une profonde mutation dans les années 90. La tendance pourrait se poursuivre, mais devrait être encouragée aux échelons local, national et international. La mise en oeuvre des politiques et la réalisation des objectifs fixés seront plus efficaces si tous les intéressés parviennent à un consensus et s'entendent sur les arguments et les priorités des uns et des autres.

98. Une question importante, qui n'est pas examinée de manière adéquate dans le programme de travail actuel, est l'impact des médias, des techniques de commercialisation et de l'évolution socioculturelle sur les modes de consommation. Pour mieux élaborer les politiques, il convient de mieux cerner les facteurs qui déterminent le comportement et le choix du consommateur, notamment les traditions, les normes et les valeurs sociales.

99. À sa dix-neuvième session extraordinaire, l'Assemblée générale a conclu qu'il faudrait accorder la priorité davantage à la mise en oeuvre des décisions sur les modes de production et de consommation qu'à la réalisation de travaux théoriques. La prochaine étape sera axée sur le choix et la diffusion des enseignements tirés dans toutes les régions du monde et qui peuvent désormais être mis en pratique. L'échange d'informations sur les expériences de mise en oeuvre des politiques ainsi que sur les meilleures et les pires pratiques sera utile pour accroître l'efficacité de l'action des pouvoirs publics et des grands groupes.

100. Pour exécuter le programme de travail, l'accent étant mis sur la mise en oeuvre, la Commission du développement durable et le Secrétariat devront collaborer étroitement avec diverses organisations, dont le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, la CNUCED et d'autres organismes intéressés des Nations Unies, ainsi que diverses organisations internationales, les gouvernements et les grands groupes.

102. La modification des modes de production et de consommation qui vise à promouvoir la viabilité écologique, ne doit pas nécessairement entraîner un recul de la qualité ou des niveaux de vie. En revanche, la persistance des modes de production et de consommation actuels aura une incidence négative sur les activités de développement et la qualité de vie. Il importe de plus en plus de modifier d'urgence les modes de production et de consommation dans l'intérêt de tous et de tous les pays pour assurer la prospérité, améliorer la qualité de vie, garantir un accès égal à l'éducation et aux services de santé et un environnement viable pour tous. Tel est l'objectif que devrait se fixer dans ce domaine l'Organisation des Nations Unies pour les prochaines années.

101. Dans le cadre de ses futurs travaux, qui aboutiront en 2002 au bilan de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, 10 ans après son organisation, la Commission examinera en priorité la question des modes de production et de consommation. Cette question sera abordée au titre des thèmes du programme de travail relatifs à la gestion des ressources et au secteur économique, ainsi que des thèmes intersectoriels.

Notes

¹ Voir résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, en particulier le paragraphe 28 et l'appendice.

² Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 1995, Supplément No 12 (E/1995/32)*, par. 45.

³ Voir «Conférence ministérielle d'Oslo : éléments d'un programme de travail international sur la production et la consommation durables», Oslo, 1995.

⁴ Décuplement de la productivité des ressources à long terme et quadruplement en 20 ou 30 ans dans les pays industrialisés; voir résolution S-19/2 de l'Assemblée générale, par. 28 f).

⁵ New York, Oxford University Press, 1998.

⁶ Voir «Consumption in a sustainable world», rapport d'un atelier tenu à Kabelvåg (Norvège), 2-4 juin 1998 (Oslo, Ministère de l'environnement, et Londres, Institut international pour l'environnement et le développement, 1998).

⁷ Accessible à l'adresse Internet www.eco.gr.jp.

⁸ *Green Business Opportunities* (New Delhi), vol. 4, No 4

(octobre-décembre 1998).

⁹ Voir Emily Matthews et Allen Hammond, *Critical Consumption Trends and Implications: Degrading Earth's Ecosystems*, Washington, World Resources Institute (à paraître).

¹⁰ À partir de données de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) accessibles à l'adresse Internet www.fao.org.

¹¹ Voir Agence internationale de l'énergie, *Perspectives énergétiques mondiales 1996* (Paris, 1996).

¹² Voir *Initiatives pour un partenariat technologique*, No 19 (octobre 1998), numéro spécial.

¹³ Voir World Resources Institute, *World Resources 1998-1999: Environmental Change and Human Health* (New York, Oxford University Press, 1998).

¹⁴ Voir OCDE, *Évaluer les instruments économiques des politiques de l'environnement* (Paris, 1997); et Commission économique pour l'Europe (CEE), *Rôle des instruments économiques dans l'intégration de la politique de l'environnement dans les politiques sectorielles* (Genève, 1998).

¹⁵ Voir Agence européenne pour l'environnement, *Environmental Taxes: Implementation and Environmental Effectiveness*, Environmental Issues, Series No. 1 (Copenhague, 1996); OCDE, *Écotaxes et réforme fiscale verte* (Paris, 1997); OCDE, *Implementation Strategies for Environmental Taxes* (Paris, 1996).

¹⁶ Voir Norman Myers et Jennifer Kent, *Perverse Subsidies: Tax Dollars Undercutting Our Economies and Environments Alike* (Winnipeg, Institut international du développement durable, 1998); et David Malin Roodman, *The Natural Wealth of Nations: Harnessing the Market for the Environment* (New York, W. W. Norton, 1998).

¹⁷ Voir Conseil mondial des entreprises pour le développement durable, *Sustainability through the Market: A Business Based Approach to Sustainable Consumption and Production* (Genève, décembre 1998).

¹⁸ Voir «Consommation et production écologiquement viables : définition des concepts», rapport de la réunion de Rosendal (Paris, OCDE, 1997).

¹⁹ OCDE, *Voluntary Approaches for Environmental Policy in OECD Countries* (Paris, 1998).

²⁰ Voir Ministère de l'environnement des Pays-Bas, *Silent Revolution: Dutch Industry and Dutch Government Working Together for a Better Environment* (La Haye, 1998).

²¹ Voir *Tomorrow: Global Environment Business*, vol. 8, No 6 (novembre-décembre 1998).

²² Département de l'environnement, des transports et des régions du Royaume-Uni, «Sustainability Counts», «Consultation paper on a set of «headline» indicators of sustainable development» (Londres, novembre 1998).

²³ Voir *Down to Earth* (Delhi, Center for Science and Environment), vol. 10, No 5 (1996).

²⁴ Voir PNUD, «Initiative pour un environnement de travail non polluant» (New York, 1995).

²⁵ Voir dossier d'information du Marine Stewardship Council (Londres, 1998); informations également disponibles sur le site www.msc.org.

²⁶ Voir John Elkington, *Cannibals with Forks: The Triple Bottom Line for Twentieth Century Business* (Oxford, Capstone, 1997).

²⁷ Institut international pour l'environnement et le développement, *Unlocking Trade Opportunities* (New York, mai 1997).

²⁸ Voir Suède, Ministère de l'environnement, *Swedish Environmental Quality Objectives: A Summary of the Swedish Government Bill 1997/1998: 145* (Stockholm, 1997).

²⁹ Voir Ministère autrichien de l'environnement, de la jeunesse et des affaires familiales, «Encouraging local initiatives towards sustainable consumption patterns», compte rendu de l'atelier de la CEE tenu à Vienne du 2 au 4 février 1998.

³⁰ Voir Stefan Larenas, *Globalization and Changes in the Patterns of Consumption in Chile* (Santiago, Consumers International Regional Office for Latin America, 1997).